



ENVIRONNEMENT

Le bon geste pour le bon reste

À la ville comme à la campagne, trions nos biodéchets !

Publié le 16 avril 2024

Que vous soyez en habitat individuel ou collectif, la CASA en partenariat avec Univalom, vous accompagne pour trier vos déchets végétaux et alimentaires !

En habitat individuel

Vous pouvez demander **gratuitement** votre composteur de 400 litres. Pour cela, il suffit de **se rendre sur le site d'Univalom, compléter le formulaire, réserver un créneau de distribution puis retirer votre composteur** (à la suite d'une session de formation de 30min obligatoire). Votre composteur sera ensuite prêt à être installé dans votre jardin !



Plus d'infos sur univalom.fr/composter-dans-son-jardin 

En habitat collectif

Des sites de compostage collectifs sont mis à votre disposition !

Vous pouvez également demander une installation de site près de chez vous gratuitement. Il vous suffit d'en faire la demande à Univalom qui fournit les composteurs, les bioseaux, les supports de communication et sensibilise les utilisateurs au fonctionnement du site de compostage jusqu'à sa gestion autonome.



Plus d'infos sur univalom.fr/composter-en-collectif ↗

Campagne biodéchets

